

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Annuelle du Panier d'Epeautre Talençais (PETAL) tenue le 12 février 2011

L'assemblée débute vers 16h15

Quorum:

Présents : 32 personnes et 3 pouvoirs sur 94 adhérents

Le quorum est atteint de justesse $35/94=37\%$

* * *

Ordre du jour:

1- Rapport financier

2- Rapport moral

3- Rapport d'activités (Adhésions, permanences, légumes Brama/Thouars, Pain, Œufs, lait, volaille, bœufs/porc, fruits)

4- Orientation pour 2011 : nouveau contrat auprès des maraîchers

5- Élection du CA et rappel de la nécessité de renouveler les CCs.

* * *

1- Rapport financier:

L'assemblée débute par le rapport financier de l'année 2010. Les comptes de l'association sont stables avec 1160,51 euros au 31 décembre 2011. Les principales dépenses sont pour l'organisation de soirées de l'association. Le montant de l'adhésion 2011 est maintenu à 7 euros par foyer. La cotisation est à payer par chèque.

	Dépenses 2010	Recettes 2010
Ancien solde au 31-12-2010		1225,22
Cotisations adhérents		695
Frais alimentaires festifs (AG, pots...)	270,92	
Frais postaux (timbres, recommandés)	49,9	
Vin	228	
Divers (clefs, site Apinc, remboursement prod....)	70,7	
Frais tenue de compte	35,19	
cotisations CCAS Thouars (2009-2010-2011)	105	
TOTAL	759,71	1920,22
Nouveau solde au 31-12-2011		1160,51

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral :

Cette année, Anne Lemaout maraîchère de Brama nous a quittés pour privilégier des groupes plus proches de son exploitation. Valérie Gandré, maraîchère installée près de Blaye, a pris le relais en mai et fournit les paniers pour Brama depuis.

A Thouars, Bruno, le maraîcher a arrêté son activité en fin d'année. Didier et Anthony, les deux maraîchers qui envisagent de reprendre son exploitation dès le mois d'avril, sont présents à l'AG. Ils reprendront le marché de Bègles dès avril et les livraisons des paniers en mai à PETAL Thouars ainsi qu'à l'AMAP Sud Bassin. Plus de précisions sur leur reprise sont données dans le rapport d'activité.

Cette année, on note un essoufflement dans l'association. Certaines personnes ont des postes aux CCs et CA depuis la création de l'association, ce qui est dû notamment à un manque de turn-over. Un investissement des nouveaux dans l'organisation de l'association est souhaitable pour la bonne poursuite de notre projet. Une discussion est entamée sur la possibilité de mettre en place des règles comme un engagement au CA/CC au bout d'un an dans l'association mais le CA actuel préférerait que ce turn-over se fasse naturellement. Il est noté qu'une information plus importante est à faire auprès des adhérents et qu'un parrainage des nouveaux adhérents serait peut-être appréciable.

Le rapport moral se finit avec une discussion sur des commandes d'agrumes passées par plusieurs adhérents de Brama par le biais de leur maraîchère Valérie. Ce projet proposé par Valérie reste en marge de la charte de l'association qui prévoit des visites aux producteurs, un lien direct avec eux. Valérie rappelle que ce projet s'est fait en lien avec nombre d'AMAPs Bordelaises et que certaines personnes sont allées visiter la propriété, une coopérative Corse. Les discussions se poursuivent sur d'éventuels aspects juridiques à revoir, la multiplicité des producteurs et notamment une concurrence pour le producteur de fruits Didier Morvan. Il est conclu que c'est une expérience qui n'a pas besoin d'entrer à proprement dit dans l'association. Si un groupe de personnes au sein de Brama souhaite continuer, cela est possible en marge de l'association.

Le bilan moral est validé à l'unanimité.

3- Rapport d'activités :

Adhésions :

52 adhérents à Brama et 43 à Thouars. Le faible nombre d'adhérents à Thouars est dû à un arrêt des entrées de nouveaux adhérents depuis l'annonce du départ de Bruno. Maintenant que la reprise de son exploitation est prévue, il est à nouveau possible de faire entrer de nouveaux adhérents. A noter à Brama la mise

en place de binômes pour les légumes. Il s'agit de combiner deux foyers qui prennent des légumes chaque quinzaine dans le but d'assurer un équilibre sur le nombre de paniers de légumes commandés chaque semaine.

Une douzaine de personnes ont quitté chaque groupe cette année pour des raisons diverses : déménagement, contrainte des permanences, des commandes, etc.

Légumes Thouars (Anthony et Didier) :

Didier et Anthony ont présenté leur projet. Ils veulent proposer des paniers de légumes de saison. Ils indiquent que pour l'instant, ils ne prévoient pas de carottes car leur culture est trop contraignante. Cela sera possible si les adhérents participent par exemple au désherbage. Pour les banques, ils se sont basés sur 40 paniers à 15 euros pour Thouars. Il y aura une possibilité de plus petits paniers si besoin. Ils demandent formellement à PETAL un engagement fort des adhérents concernant la régularité des commandes : 1 panier par semaine systématique (ou 1 panier par quinzaine en binôme). Il va donc falloir faire évoluer les engagements. Une réunion spécifique sur leur reprise et la mise en place de nouveaux contrats avec les adhérents est prévue pour le mois de mars (voir point 4-). Ils aimeraient aussi pouvoir accueillir les adhérents sur leur nouvelle exploitation début avril.

Légumes Brama (Valérie) :

Valérie a débuté avec le groupe Brama début mai. Globalement, elle est ravie de l'année passée avec nous. Elle nous explique qu'elle a beaucoup souffert sur les premiers mois de l'irrégularité des commandes : les commandes passaient d'une vingtaine de paniers à une quarantaine de paniers d'une semaine à l'autre. C'est pour pallier ceci que nous avons mis en place avec succès les binômes pour les légumes au mois de septembre et avons incité les autres foyers à prendre un panier chaque semaine. Cela a permis de passer de 28 paniers en moyenne avec beaucoup de variabilité à 39 paniers à partir de septembre. Sur cette première année, les paniers valaient en moyenne 12,60 euros l'été et 10,80 l'hiver alors que le prix était fixé à 10 euros. Cela sera à revoir pour la prochaine année. Valérie nous fait aussi remarquer qu'elle n'a pas pu se rémunérer de l'année.

Pour 2011, elle nous propose un projet (en pièce jointe) dans lequel elle base le prix du panier sur ses charges (incluant un salaire), ce qui est totalement dans l'esprit de notre charte. Cela correspondrait à 45 paniers à 13 euros avec des chantiers participatifs réguliers des adhérents. Le nouveau prix du panier est voté et accepté à l'unanimité. Comme les nouveaux maraîchers de Thouars, elle souhaite faire évoluer le contrat avec les adhérents sur 1 an avec pré-paiement (non encaissé) des paniers. Cela évite les inconvenances du mois de mars pendant lequel elle ne peut pas nous fournir de paniers et les adhérents sont censés lui payer le panier quand même. Avec un lissage sur l'année du coût du panier, cela serait fait naturellement.

Pain (Elodie à Saint Vivien – 85km) :

Elodie est ravie de notre collaboration. Elle aime la dynamique de notre association et justement le fait que nous ayons des commandes mois par mois

surtout que les commandes restent finalement assez stables d'un mois sur l'autre. Sur des commandes prévues à 6 mois, les adhérents auraient tendance peut-être à minimiser leurs commandes. Il est noté que la situation est différente pour les maraîchers et les autres producteurs puisque ces derniers travaillent en général avec plusieurs AMAPs (12 pour Elodie) et souffrent donc moins des écarts de commande d'une semaine à l'autre à PETAL. Cela illustre que les deux systèmes pourraient être envisagés l'un inchangé avec des commandes mois par mois et l'autre plus restrictif pour les légumes et d'autres producteurs s'ils le souhaitent.

Cette année a été une excellente année : aucun problème de récolte en particulier. Il n'y a pas eu de désherbage de moutarde car la parcelle est restée propre. Malgré l'évolution des prix des céréales, Elodie a souhaité conserver le même prix pour les pains avec nous.

La personne qui a travaillé dans son exploitation pendant son congé maternité a maintenant un CDI.

Elle a repris son activité avec l'école et fera donc son pain le mercredi alors que jusqu'à présent, elle le faisait le mardi.

Pour 2011, elle a semé du sarrasin et le proposera en farine (recettes sur le site web). Elle pense aussi proposer des pains pauvres en gluten (si des personnes le souhaitent) et des moelleux au chocolat et des moelleux aux amandes. Elle a envie de remanier les propositions et aimerait le faire conjointement avec les adhérents. Nous envisageons donc un petit questionnaire à faire passer pour évaluer la situation et les envies pour l'avenir.

Produits laitiers (Laurent) :

Laurent nous a fait un courrier pour le bilan de 2010. Cette lettre est à envoyer à tous les adhérents. Il est dans une démarche de production bio et de gestion globale de son exploitation, avec l'idée d'être complètement autonome. Son exploitation est viable depuis 2 ans, notamment grâce au changement de prix qu'il nous a demandé. Il a observé des baisses dans les AMAPs en général mais pas dans notre association cette année. Il est à noter que le trou de commandes l'été ne le dérange pas.

Il y a eu des remarques cet été sur la conservation des produits. Est-ce que cela vient d'une rupture de la chaîne du froid pendant les distributions ? Il y a des doutes là-dessus ... peut-être est-ce plus causé par des frigos mal réglés. Nous verrons cet été s'il y a des remarques à nouveau.

Laurent a acheté un mobilhome pour accueillir les adhérents souhaitant venir sur l'exploitation.

Œufs (Christine Couve) :

Christine a quelques difficultés à écouler la très bonne production de ses poules. Elle a choisi de ne pas augmenter les prix des œufs pour la nouvelle année. Par contre, elle aimerait bien une consommation plus importante notamment de ceux qui ne prennent que 12 œufs par mois.

Etant donné cette remarque, l'assemblée a proposé et validé le passage du minimum de commande de deux à trois produits par mois.

Volailles (Frédérique) :

Pas de problème particulier cette année. Frédérique nous prévient qu'elle va arrêter les petits poulets car elle ne veut pas les tuer trop jeunes et du coup, ce sont plus des poulets moyens.

Pour Noël, elle prévoit des dindes. Il faudra en rediscuter fin juillet pour prévoir le nombre qu'elle élève.

Bœuf (Jules) et porc (Olivier) :

Pas de remarque particulière. Le trésorier fait remarquer que cela fait trop de viande pour certains foyers et que du coup, soit certains se désengagent, soit ils ne respectent pas les engagements d'une commande tous les 3 mois. Il faudrait peut-être envisager des binômes de viande comme cela est fait pour les légumes. On pourrait même envisager cela entre Brama et Thouars si des personnes de Thouars souhaitaient commander du porc. Pour l'instant, seul le groupe de Brama collabore avec Olivier Bagard pour le porc.

Fruits (Didier) :

Cette année, il a de nouveau eu une très mauvaise production. Il espère que 2011 sera différent. Vis-à-vis de l'association, Didier est plutôt content de la nouvelle formule (une grosse livraison de temps en temps) mais il reste le problème des achats sur place : un certain nombre de personnes ne commandent pas à l'avance et achètent directement s'il reste des produits. Ce n'est pas le principe de l'association et il faudrait l'éviter au maximum.

4- Orientation pour 2011 :

Comme cela a été discuté à plusieurs reprises au cours du rapport d'activité, il y a un réel besoin d'évolution de nos contrats auprès des maraîchers. Chacun nous a exprimé le besoin d'avoir des commandes régulières et systématiques, quitte à mettre en place des binômes comme cela a été expérimenté à Brama en 2010. Cette demande est actée. Chaque groupe organisera très vite une réunion spécifique sur ce sujet en espérant que les adhérents seront beaucoup plus nombreux qu'à la présente AG. Ces réunions devront avoir lieu très rapidement car la période de réengagement est prévue pour le mois de mars.

Le CA tient à rappeler que cette évolution souhaitée par les deux maraîchers va dans le sens des réseaux AMAPs. Initialement, l'association avait souhaité offrir plus de souplesse aux adhérents en accord avec les maraîchers de l'époque mais étant données les deux demandes formelles actuelles, il est temps de revoir nos positions et évoluer.

Dans les orientations pour 2011, il est aussi noter un besoin de raviver les échanges. Une première journée en Dordogne est à prévoir au printemps : les producteurs qui habitent dans la même zone proposent une visite combinée de leur exploitation et une soirée.

Nous pourrions aussi raviver les échanges entre adhérents en mettant en place

des parrainages de nouveaux adhérents. Cela permettrait peut-être aussi aux nouveaux adhérents de s'investir plus facilement dans l'organisation de l'association par la suite.

5- Élection du nouveau Conseil d'administration:

Benoit Bergeon et Alice Dodet sont démissionnaires du CA.

Sont élus ou réélus au CA du Pétal pour l'année 2011 et jusqu'à la prochaine AG à l'unanimité

- Carine Bellera (Brama)
- François Cadiou (Brama)
- Cyril Dutech (Thouars)
- Claude Garnier (Brama)
- Alex Mercadié (Brama)
- Pascal Maurié (Thouars)
- Cécile Proust-Lima (Brama)
- Didier Tavant (Thouars)
- Barbara Winter (Thouars)

Le nouveau CA devra se réunir très vite pour faire un point sur l'AG et l'évolution des engagements demandés par les deux maraichers.

Le CA rappelle les différents postes à pourvoir dans les CCs. Il est noter à nouveau qu'un turn over est nécessaire si on ne veut pas que l'association s'essouffle. Une quinzaine de personnes est nécessaire dans chaque groupe entre trésoriers et suppléants, coordonateur, responsables adhésions, permanences et animations, et le webmaster.

L'Assemblée Générale 2010 de l'Association le Panier d'Épeautre Talençais est close vers 19h30 et le nouveau CA invite les adhérents à venir déguster boissons, pâtés de Frédérique, fromage de Laurent et pains et brioches très gentiment offerts par Élodie pour l'occasion.

* * *